



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie,  
du Développement durable,  
des Transports et du Logement

Ministère de l'Agriculture, de  
l'Alimentation, de la Pêche,  
de la Ruralité et de l'Aménagement  
du Territoire

Paris, le vendredi 4 février 2011

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



### Année internationale des forêts 2011

#### 2011, une année importante pour les forêts

L'assemblée générale des Nations-Unies a déclaré 2011 « année internationale des forêts » afin de sensibiliser les opinions sur l'importance de la gestion durable et de la conservation des forêts.

A l'échelle de la planète, ce sont près de 300 millions de personnes qui vivent dans les forêts et plus de 1,8 milliards de personnes dont la subsistance dépend directement des forêts. Les forêts abritent, par ailleurs, 80 % de la biodiversité mondiale. Cependant les forêts sont menacées ; chaque année 13 millions d'hectares sont déforestés, principalement en zone tropicale.

#### La forêt, un atout pour la France

En France, au contraire, la superficie forestière a augmenté de 50 % depuis 1950. Aujourd'hui les forêts couvrent 30 % de notre territoire.

Les forêts sont un atout majeur pour notre économie, en particulier dans les zones rurales. La filière forêt-bois française compte 425 000 emplois, soit deux fois plus que l'industrie automobile, et génère un chiffre d'affaire de 40 milliards d'euros.

Les forêts françaises rendent d'innombrables services à la société : régulation du régime des eaux, diminution des risques en montagne, biodiversité...

Enfin, la France se distingue parmi les pays du Nord : c'est le seul pays à détenir des forêts tropicales avec près de 8 millions d'hectares en Guyane.

#### La France appuie l'année internationale des forêts

Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, en charge de la politique forestière, lance, avec tous les acteurs de la filière, une campagne pour faire connaître la forêt et ses enjeux économiques et environnementaux.

Durant toute l'année, tous les partenaires organiseront des manifestations pour faire découvrir la forêt à un large public. Retrouvez toutes les informations sur le site : <http://agriculture.gouv.fr/forets2011>.

### **Un label « année internationale des forêts »**

Le ministère de l'Agriculture sélectionne certaines de ces manifestations et leur délivre un label « année internationale des forêts ». Pour candidater, inscrivez-vous sur le site : <http://agriculture.gouv.fr/labellisation-foret2011/>. Ce label permet à ces événements de bénéficier d'une promotion nationale, notamment sur l'espace dédié du site Internet du ministère de l'Agriculture.

### **Un concours pour élire le plus bel arbre de l'année**

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement est quant à lui garant des objectifs suivants : préserver les forêts et leur biodiversité ; valoriser les forêts en tant qu'outils de lutte contre le changement climatique ; protéger les forêts pour lutter contre les risques naturels.

Le ministère du Développement durable est partenaire de l'opération "Élisez l'arbre de l'année 2011" aux côtés de Terre sauvage et de l'Office national des Forêts. Tout le monde peut participer, il suffit d'envoyer une photo de son arbre préféré accompagnée d'un mot expliquant son importance aux yeux du candidat. Le lauréat sera désigné en novembre 2011 et les plus belles contributions feront l'objet d'une exposition sur les grilles de l'UNESCO en fin d'année.

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur [www.terresauvage.com](http://www.terresauvage.com).

Retrouvez les informations de ministère du Développement durable sur l'année internationale des forêts en ligne :

<http://developpement-durable.gouv.fr/-2011-Annee-internationale-des,4080-.html>.

---

#### **Contacts presse :**

*Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement  
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire*

01 40 81 72 36  
01 49 55 60 11

---